
Lu sur Localtis le 28 septembre « Avec l'appli Gigalis, la région Pays de la Loire veut crowdsourcer les zones blanches »

Localtis.info

Auteur de l'article : Pierre-Marie
Langlois / EVS

Bruno Retailleau, le président de la région Pays de la Loire, avait réuni ses troupes le jeudi 22 septembre sur l'île de Nantes pour présenter son plan contre les zones blanches de couverture mobile. Dans le cadre du pacte de ruralité adopté par la nouvelle majorité régionale, l'accès des territoires périphériques aux infrastructures est une priorité, couverture mobile y compris. Pour contrer les mesures de l'Arcep jugées trop conciliantes envers les opérateurs, le conseil régional lance une appli mobile de crowdsourcing pour établir un autre diagnostic des lacunes de couverture sur le territoire.

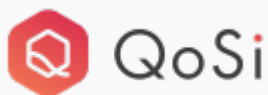


Le 22 septembre, le président de la région Pays de la Loire présentait son plan contre les zones blanches de couverture mobile. A cette occasion, l'appli Gigalis a été présentée. Elle emprunte son nom au syndicat mixte des collectivités des Pays de la Loire, opérateur de fibre optique pour les entreprises, qui a financé son développement. Développée par QoSi, dont le DG Fabien Renaudineau avait fait le déplacement pour une démonstration, l'appli Gigalis se propose de faire effectuer aux Ligériens des tests de performance de leur connexion mobile là où ils se trouvent et d'agréger ces résultats afin de présenter une cartographie fine et carroyée (1) de la présence de chaque opérateur sur le territoire.

En effet, alors même que l'Arcep ne fait état que de 22 zones blanches dans toutes la région, les retours locaux semblent différer. Maurice Perrion et Philippe Henry, deux élus régionaux centristes venus appuyer les propos du président, témoignent de

l'omniprésence du sujet de la piètre qualité du réseau au cours des réunions publiques en milieu rural. Pour Bruno Retailleau, « avec la démographie médicale, le manque de couverture mobile est perçu comme le principal symbole de la relégation des territoires ».

Marquer les esprits pour faire pression sur l'Arcep et son protocole de mesures



QoSi proposant également ses solutions de crowdsourcing aux opérateurs et à l'Arcep pour leurs propres mesures, l'innovation des Pays de la Loire n'est pas tant technologique, que politique. « On ne croit qu'en nous-mêmes », résume Bruno Retailleau. Face à des opérateurs rechignant à investir dans les territoires peu denses (deux d'entre eux viennent d'être sanctionnés par l'Arcep, voir notre édition du 23 septembre ci-contre) et une autorité de régulation dont « le thermomètre est cassé », la région prend les moyens de se munir de ses propres mesures afin de faire pression sur les acteurs nationaux. Les élus comptent donc bien mobiliser leurs réseaux, pour mettre l'appli Gigalis entre toutes les mains : agents des collectivités locales, lycéens dont les établissements dépendent de la région, et peut-être demain agents de la Poste. Pour que tester la qualité de sa couverture mobile s'assimile à un acte citoyen.

Faire un exemple

En tentant de cristalliser le mécontentement rural pour favoriser l'adoption de son appli, le conseil général souhaite faire un exemple et emmener d'autres collectivités avec lui. Bruno Retailleau plaide pour alimenter les associations de collectivités en données et ainsi engager une épreuve de force avec l'Etat pour redéfinir les termes de la couverture mobile des campagnes, preuves à l'appui. Les élus régionaux se plaignent du manque d'investissement financier, mais pas seulement. « Alors qu'il existe des schémas pour le très haut débit fixe, on n'a pas l'équivalent pour le mobile, alors même que ce sujet nécessite également une stratégie », soutient le président de région. Reste à savoir si cette tentative d'opposer d'autres données de couverture à celles fournies par l'Arcep restera une initiative politique locale ou changera la donne du rôle des collectivités dans le mobile, à plus grande échelle.

(1) Les observations remontées par les utilisateurs sont regroupées en carreaux et retraitées statistiquement, pour permettre une représentation spatiale lisible et uniforme des données.

TRIP Avicca et GRACO : Axione est cité dans la Presse



En tant qu'opérateur d'opérateurs, Axione a participé à Paris, en novembre dernier au TRIP 2014 de l'Avicca et le 2 décembre à la plénière du GRACO (Groupe d'échange entre l'ARCEP, les collectivités territoriales et les opérateurs). Dans un article paru le 8 décembre dans Localtis.info sous le titre « Commercialisation des RIP : un nouveau grand chantier à préparer », le journaliste Philippe Parmantier revient sur les débats qui ont eu lieu auxquels sont intervenus Pierre Eric Saint-André**, Directeur Général d'Axione et Eric Jammaron*, Directeur du Pôle Concessions d'Axione.

Retours sur les interventions d'Axione au travers d'extraits de l'article.

[...] L'industrialisation des déploiements comme passage obligé – La réserve des opérateurs conduit certains territoires à proposer des prix d'appel très attractifs pour accélérer leur atterrissage. Ce qui peut se révéler dangereux à terme. Pierre Eric Saint-André, directeur général d'Axione, un opérateur de RIP, remet les priorités dans leur ordre d'importance : « Avant de fixer son attention sur les prix, la première règle est de comprendre le besoin du client, il n'y a pas seulement quatre grands opérateurs sur le marché mais quatre stratégies, quatre visions techniques, quatre parts de marchés différentes », relève-t-il. Il convient donc de s'adapter à chacune des situations particulières et comprendre le rythme auquel les opérateurs sont prêts à investir sur les réseaux publics. Comme cela a été confirmé par les déclarations publiques des uns et des autres, « il n'y aura pas de temporalité forcée », note encore Pierre Eric Saint-André. [...]

[...] En effet, l'installation des opérateurs sur un réseau est conditionnée par le niveau d'autonomie et la souplesse dont ils disposent pour déployer leurs outils et leurs services : « L'opérateur ne verra pas

le RIP en tant que tel, mais la chaîne de migration à mettre en place pour ne pas perdre de client et la chaîne d'exploitation pour en tirer des revenus », ajoute Pierre Eric Saint-André. [...]

[...] « A nous de trouver les solutions budgétaires les moins onéreuses et d'assurer la neutralité technologique pour que les opérateurs s'installent », complète Eric Jammaron, vice-président d'Axione. Sa société a notamment consacré près de deux années à préparer avec Orange la transformation d'un réseau « 100% activé » en un « réseau passif-actif » pour permettre à l'opérateur historique de co-investir. « L'initiative réalisée sur l'agglomération de Pau a déjà permis de faire passer la moitié des internautes sur la fibre », constate-t-il. [...]

(*) L'intervention d'Eric Jammaron est consultable en ligne sur le site de l'Avicca. [Suivez le lien](#)

(**) L'intervention vidéo (dans son intégralité) de Pierre Eric Saint-André est consultable en ligne. [Suivez le lien](#)

Mutualisation des réseaux en fibre optique : l'ARCEP lance une consultation publique



« Le succès du développement des réseaux en fibre optique repose notamment sur l'homogénéité des marchés de gros et de détail, tant sur le plan technique qu'économique. » Or, le souligne l'ARCEP « cette homogénéité n'est pas garantie car le déploiement des boucles locales optiques repose sur l'intervention d'une grande diversité d'opérateurs, privés ou publics (34 dont 28 RIP). »

La consultation publique lancée le 15 juillet (clôture le 26 septembre 2014), en s'appuyant sur de nombreux retours d'expériences, vise à transformer les bonnes pratiques du marché en règles précises afin

d'éviter les divergences de mise en œuvre des systèmes d'information.

« Il s'agit de préciser l'ensemble des processus (échanges d'informations sur l'éligibilité des logements, commandes de lignes, service après-vente etc.) pour permettre un développement et une mise en œuvre standardisée des systèmes d'information des opérateurs », **précise l'ARCEP qui dit s'être appuyé sur le groupe Interop'Fibre et sur les opérateurs pour élaborer ce projet de décision.**

[⇒ Lire la consultation publique en ligne](#)



Axione, membre actif d'Interop' Fibre depuis 2010

Axione participe activement au groupe de travail Interop'Fibre constitué actuellement de 12 opérateurs : SFR, Orange, Free, Numéricable, Bouygues Télécom, Axione, RegieS (Pays Chartrain), SIEA (Ain), Tutor, Altitude Infrastructure, Covage et Colt. Son objectif : conjuguer les efforts de tous les opérateurs pour favoriser l'homogénéité des infrastructures optiques déployées et l'interopérabilité de ces réseaux FTTH dès leur mise en service.

Fondé fin 2008, ce groupe de travail est un espace de dialogue productif sur les problématiques opérationnelles des différents opérateurs mais également de réflexion sur les décisions réglementaires et recommandations de l'ARCEP. D'où sa participation régulière aux consultations publiques de l'autorité de régulation comme celle du 15 juillet sur « les processus opérationnels de la mutualisation des boucles locales optiques ».

« Axione est le 1er opérateur de RIP non intégré à s'être investi dans ce groupe. Nous avons ainsi pu tisser des liens de confiance avec les autres opérateurs. Ces contacts privilégiés, cette connaissance mutuelle de nos process et SI ont par exemple facilité l'arrivée d'Orange sur notre réseau FTTH de Pau », explique **Emeline Jarantowski, Responsable Performance Process & SI Métiers d'Axione.** « Notre implication dans ce groupe de travail nous a déjà permis d'anticiper les changements technologiques, d'être aujourd'hui acteur de ces évolutions au lieu de les subir » ajoute-t-elle.

La normalisation des processus et des flux d'échanges d'information inter-opérateurs concerne principalement trois thématiques principales : la mise à disposition de nos infrastructures FTTH, la prise de commande

et mise en service des accès et enfin le service après-vente. Régulièrement, les protocoles d'échange d'informations ainsi formalisés sont restitués à l'ARCEP qui les publie ensuite sur son site web. Ces étapes, aussi stratégiques que techniques, permettront de relever avec succès le défi du déploiement de la fibre optique en France.

« Internet : la France a-t-elle réellement la fibre ? », par Patrice Geoffron du Cercle des économistes



Boursorama.fr, le 2 juin 2014 – « **Internet : la France a-t-elle réellement la fibre ?** », par Patrice Geoffron du Cercle des économistes.

[...] L'économie numérique s'impose de plus en plus comme vecteur d'innovation et de croissance. Avons-nous réellement conscience des enjeux et sommes-nous à la hauteur de nos ambitions ? Patrice Geoffron dresse un état des lieux sans concessions.

Fin mai, le régulateur des télécoms (ARCEP) soulignait la forte progression de l'Internet à très haut débit en France[1]: au premier trimestre 2014, sur les 25 millions d'abonnements, 2,2 relevaient de performances au moins égales à 30 Mbit/s (seuil du très haut débit), en progression de 30 % sur un an. Dans le prolongement des secousses subies par le secteur depuis l'entrée de Free dans les mobiles (glissant le long de la pente savonneuse du low cost), et à l'issue du feuilleton autour de la vente de SFR, ces statistiques diffusent un parfum apaisant : les opérateurs garderaient bien une capacité d'investissement et les recompositions sectorielles à la hache n'entraveraient pas la marche vers le progrès !

La lecture (aride) des statistiques de l'ARCEP et leur mise en

perspective internationale tempèrent, pourtant, tout enthousiasme et confirment que la pente sera raide pour atteindre les engagements du président de la République du « très haut débit pour tous » en 2022. [...]

[Lire la suite](#) ⇒

Docteur et Agrégé de sciences économiques, Patrice Geoffron enseigne actuellement à l'Université Paris Dauphine où il est également Directeur du Laboratoire d'Economie. Directeur du Centre de Géopolitique de l'Énergie et des Matières Premières, il est engagé dans plusieurs Chaire dont la Chaire d'Economie du Climat et la Chaire European Electricity Markets. Ses principaux domaines d'expertise sont l'économie de l'énergie et du changement climatique, l'économie de réseaux, l'économie des télécommunications, l'économie industrielle.

Le Cercle des économistes a été créé en 1992 avec pour objectif ambitieux de nourrir le débat économique. Grâce à la diversité des opinions de ses 30 membres, tous universitaires assurant ou ayant assuré des fonctions publiques ou privées, le Cercle des économistes est aujourd'hui un acteur reconnu du monde économique. Le succès de l'initiative repose sur une conviction commune : l'importance d'un débat ouvert, attentif aux faits et à la rigueur des analyses.